

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 1 (1863)  
**Heft:** 46

**Artikel:** La Coulisse et la Banque  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-176764>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 23.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sa grande pipe fabriquée par lui-même et de prendre part à la conversation des jeunes gens, comme il les appelle, quand même ils auraient déjà dépassé la soixantième année. Or, écoutez maintenant ce qu'il dit d'un ton d'autorité qui ne souffre aucune réplique :

« Tout ce que vous dites de vos prouesses actuelles, cela vaut autant, voyez-vous, que les cendres de la pipe que je viens de vider. Du temps de mon grand-père ou de mon aïeul, il y a peut-être plus d'un siècle, le canton des Grisons possédait encore des hommes qui avaient de la force dans les bras et de la vigueur dans le poignet. Vous savez ce qu'on raconte de l'homme sauvage qui doit à sa force prodigieuse l'honneur de figurer comme tenant de l'écusson des Grisons. On raconte de lui qu'un jour il arracha un jeune sapin pour s'en servir comme bâton. Eh bien, *Ulric Schoch de Malix* était un homme de cette trempe-là. On l'appelait ordinairement le robuste *Uoli de Malix*, et il n'avait par volé ce nom, il le méritait bien. Si notre canton n'avait qu'une seule compagnie d'hommes comme lui, nous n'aurions pas besoin de fusils, ni de canons pour nous défendre contre nos bons amis, les Français, et nos aimables voisins, les Autrichiens. Ah ! comme il a su tenir en respect ces derniers ! Écoutez comme il a fait valoir un beau jour ses droits de propriétaire et de père de famille.

Pendant qu'il était occupé à couper du bois dans la forêt, huit soldats autrichiens avaient assailli sa maison, et voulaient profiter de son absence pour la piller ; mais au moment où ils s'attendaient le moins à être obligés de rendre compte de leur visite peu amicale, voici Uoli qui revient de la montagne avec une pesante charge de bois sur le dos et appuyé sur un jeune tronc de chêne. Il avait entendu de loin déjà les cris et les jurons des Autrichiens qui se disputaient avec la femme et les enfants du montagnard ; mais il n'avait pas jugé à propos de se débarrasser de sa charge avant d'être arrivé à l'endroit où il voulait la déposer. « Cela ne presse pas tant, pensa-t-il, ils ne perdront rien pour attendre ! »

Quelques minutes après, le voici devant sa porte, il jette son bois par terre, prend la corde dont il s'était servi pour lier son fagot, et la main armée du jeune chêne, il entre dans la maison. Pendant deux ou trois minutes on entendit des hurlements affreux interrompus par le bruit d'une grêle de coups qui les firent promptement cesser. Quelque temps après, Uoli reparut sur le seuil de la porte, traînant après lui les cadavres des huit Autrichiens qu'il avait assommés et liés ensemble avec sa corde. N'étant pas tout-à-fait sûr de l'efficacité de ses coups, et craignant que l'un ou l'autre de ces brigands ne s'avisât de revenir à la vie, il ne voulut pas laisser son œuvre inachevée. Le gouffre de la *Rabiusa*<sup>1</sup> me garantira contre le danger de faire

<sup>1</sup> *Rabiusa* ou *Rabiosa* est le nom qu'on donne à un torrent du canton des Grisons qui parcourt la vallée de Churwalden et se jette, près d'Araschgen, dans la Plessur. Les débordements en sont quelquefois terribles. (LERESCHE, *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*).

une seconde exécution, dit-il en grommelant entre ses dents, au moment où il jeta les corps dans les ondes irritées du torrent, qui les emportèrent rapidement.

» Un jour, Baldiron, le chef de ces hordes sauvages qui avaient envahi et subjugué pour quelque temps la malheureuse Rhétie, affaiblie par des guerres civiles, avait invité le redoutable montagnard à venir dîner avec lui à Coire, où il avait établi son quartier-général. Ulrich ne se fiait nullement à la parole du général autrichien, qui lui avait promis de ne lui faire aucun mal, mais sûr de son bras et de son glaive, il accepta l'invitation et se présenta au temps fixé. Pendant le repas, Baldiron avait donné ordre à une compagnie de ses troupes d'arrêter son hôte et de le transporter à Inspruck pour montrer au gouvernement du landgraviat de Tyrol un échantillon des géants qu'il avait à combattre dans les Grisons. Mais Uoli tira son glaive et se fraya un chemin sanglant à travers les Autrichiens ébahis. Il revint à Malix sans une seule égratignure et content comme Samson, quand les Philistins avaient éprouvé la force de son bras.

Dans l'année 1628, Ulrich fut attaqué par la peste ; cette maladie contagieuse avait quelque rapport avec le choléra-morbus, elle pouvait être guérie par une transpiration abondante. Le montagnard effrayé courut à Obervatz, mit sur chacune de ses épaules un muid de vin et retourna chez lui sans ralentir son pas. Malgré cet effort, ou peut-être par suite de cette fatigue excessive, il succomba à ce terrible fléau, qui enleva une foule d'autres victimes. »

(*La suite prochainement.*)

---

### La Coulisse et la Banque

La coulisse ayant monté tout l'été,  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la baisse fut venue ;  
Point d'argent, point de crédit,  
Pour payer pas de répit ;  
Elle alla crier famine  
A la banque sa voisine,  
La priant de lui prêter  
Quelques sous pour tripoter  
Jusqu'à la hausse nouvelle ;  
— Je vous paierai, lui dit-elle,  
Fin courant, délai légal,  
Intérêt et principal.  
(La banque n'est pas prêteuse,  
C'est là son moindre défaut).  
— Que faisiez-vous au temps haut ?  
Dit-elle à cette emprunteuse.  
— Nuit et jour, de tout venant,  
J'achetais, ne vous déplaie.  
— Vous achetiez, j'en suis fort aise ;  
Eh bien ! vendez maintenant.

Pour la rédaction : H. RENOU, L. MONNET.